

Page: 1/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 25.03.2022 Numéro de version 12 Révision: 25.03.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit DF 9 (R)

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de

la préparation Agent d'étanchéité

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

BOTAMENT Systembaustoffe · Producteur/fournisseur :

> Am Kruppwald 1 D-46238 Bottrop

Tel.: ++49(0)2041 101-90 Fax.: ++49(0)2041 101-988

MC-Bauchemie Belgium nv

Bedrijventerrein La Corbeille - Zone D

Conservenstraat 25 2235 Westmeerbeek Tel. +32 15 20 14 62 info@mc-bauchemie.be

· Service chargé des

renseignements: Département sécurité du produit

msds@botament.com

· 1.4 Numéro d'appel

Tel.: ++33 (0)625 73 02 61 d'urgence: Tel.: ++32 (0)473 73 21 88

> Centre Suisse d'Information Toxicologique (tél.: 145) +32 (53) 771372 (Lundi jusqu'à vendredi de 7 -17 heures)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le

règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement

(CE) n° 1272/2008 néant Pictogrammes de danger néant · Mention d'avertissement néant · Mentions de danger néant

· Indications complémentaires: Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No.

CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction

allergique.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

(suite page 2)



Page: 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.03.2022 Numéro de version 12 Révision: 25.03.2022

Nom du produit DF 9 (R)

(suite de la page 1)

· 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB
 PBT: Non applicable.
 vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique:

Mélanges Acrylsäureester-Copolymerisat mit Füllstoffen

Description: Mélange : composé des substances indiquées ci-après.

· Composants contribuant aux

dangers: néant

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.

· après inhalation : néant

après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

après contact avec les yeux: Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

après ingestion : Rincer la bouche

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et

effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: néant

 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou

du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de

sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence Non nécessaire.

(suite page 3)



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.03.2022 Numéro de version 12 Révision: 25.03.2022

Nom du produit DF 9 (R)

(suite de la page 2)

· 6.2 Précautions pour la

protection de

l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, Terre

de diatomées, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres

rubriques Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger Aucune mesure particulière n'est requise.

· Préventions des incendies et

des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de

stockage: Aucune exigence particulière.

· Indications concernant le

stockage commun: non nécessaire

· Autres indications sur les

conditions de stockage : néant

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Indications complémentaires

pour l'agencement des

installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par

poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances

présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Indications complémentaires

: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment

de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel :

· Mesures générales de

protection et d'hygiène : Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de

produits chimiques.

Protection respiratoire: non nécessaire.
Protection des mains: Non nécessaire.

(suite page 4)



Page: 4/7

(suite de la page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Numéro de version 12 Révision: 25.03.2022 Date d'impression: 25.03.2022

Nom du produit DF 9 (R)

n.n.

· Matériau des gants · Temps de pénétration du

matériau des gants

· Protection des yeux :

Lunettes de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

Aspect:

Forme: pâteux Couleur: gris

· Odeur : caractéristique

· valeur du pH: 7-8

· Modification d'état

Point de fusion : non déterminé Point d'ébullition : 100 °C

· Point d'éclair :

non applicable · Auto-imflammabilitité :

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

· Densité à 20 °C: 1,53 g/cm3

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : soluble

· Viscosité :

dynamique à 20 °C: 40000 mPas

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique /

conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue

· 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles. · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de

décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus



Page: 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.03.2022 Numéro de version 12 Révision: 25.03.2022

Nom du produit DF 9 (R)

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Effet primaire d'irritation :

· de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Sensibilisation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Indications toxicologiques complémentaires :

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

· Mutagénicité sur les cellules

germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.2 Persistance et

dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de

bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB · PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

· 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR



Page: 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.03.2022 Numéro de version 12 Révision: 25.03.2022

Nom du produit DF 9 (R)

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas

laisser pénétrer dans les égouts.

· Emballages non nettoyés :

· "Règlement type" de l'ONU:

• Recommandation : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement

que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire

l'objet d'une récupération.

· Produit de nettoyage

recommandé: Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport	
14.1 Numéro ONU ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l' · ADR, ADN, IMDG, IATA	ONU néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	r Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les disposition ci - dessus

néant

FR

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.03.2022 Numéro de version 12 Révision: 25.03.2022

Nom du produit DF 9 (R)

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

 Aucun des composants n'est compris.
- · Annexe II PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

• Prescriptions nationales: Tableau des maladies professionnelles n°65 : Lésions

eczématiformes de mécanisme allergique.

· 15.2 Évaluation de la sécurité

chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

These data are based on our present knowledge. However, they shall not constitute a guarantee for any specific product features and shall not establish a legally valid contractual relationship.

· Service établissant la fiche

technique : D

Département sécurité

Acronymes et abréviations: RID: Règlement international concernant le transport des marchandises

dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par

route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * Données modifiées par rapport à la version précédente